

Lingreville

Bulletin Municipal n°6 - hiver 2011

Poésie

Mathématiques

Logique

Ecole de Lingreville



Le Conjugaison

Histoire

Lecture

Calcul

W

Z

F

P

A

E

A votre service



Les 4 piliers de la Société Nationale de Sauvetage en Mer de Hauteville que nous vous présenterons dans notre prochain bulletin.



Denis Allix, notre facteur



Mlle Estelle BILLARD, infirmière à domicile

Le mot de la commission « communication »



Conseil municipal du vendredi 07 janvier 2011

Conformément à ce que je vous annonçais dans le bulletin de juillet, ce sixième numéro est en grande partie consacré aux « Services » et en particulier aux services à la personne dans notre commune.

Nous sommes allés à la rencontre d'hommes et de femmes qui aiment leurs métiers et vous serez peut être étonné par le nombre et la qualité des services disponibles sur Lingreville.

Conserver, améliorer et développer l'ensemble de ses services est pour le conseil municipal une obligation. Les chantiers sont multiples et si ce bulletin fait une large place à l'école de Lingreville: celle d'hier et d'aujourd'hui c'est parce que nous avons fait le choix de lancer le chantier de l'école de demain.

Xavier Jacquet

Une nouvelle jeunesse pour Coccimarket



La municipalité est heureuse d'accueillir M. Thami Crebillier et Melle Fossey, les nouveaux propriétaires de Coccimarket et souhaite une bonne retraite à M. Albert HIRON.

Tous les jours de 7 h 30 à 20 h, le dimanche de 9 h à 13 h, fraîcheur garantie, vous y trouverez une foule de produits et bientôt des nouveautés.

Votre cabas est trop lourd passez votre commande par téléphone et vous serez livré gratuitement à domicile.

Sommaire

| | |
|--|-----|
| Les services à Lingreville | p4 |
| Aux services de nos enfants | p8 |
| Nouvelles école maternelle et garderie périscolaire | p14 |
| Les écoles et l'enseignement à Lingreville Des origines au début du XXe siècle | p16 |
| Etat-Civil | p18 |
| Services de proximité | p19 |
| Calendrier prévisionnel des manifestations | p24 |
| Le cimetière | p24 |
| La parole aux associations | p25 |
| Les événements 2010 | p27 |
| Le canton sous la neige | p27 |

Edito

Lingremaises, Lingremais,

Accompagné de l'ensemble de vos élus, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2011.

Cette année marque l'entrée dans la 2ème décennie du 21ème siècle. Les défis à relever sont nombreux, et plus spécialement pour notre commune. L'attractivité qu'on lui reconnaît repose en grande partie sur sa situation géographique, mais aussi sur le nombre et la qualité des services qui vous sont proposés. A la lecture de ce bulletin n°6, vous les découvrirez encore plus en profondeur. Dans un monde rural en pleine mutation, un premier enjeu est de les conserver et d'assurer les conditions favorables à leur renouvellement. Mais c'est insuffisant, les services doivent répondre aux exigences du 21ème siècle. C'est notre ambition au travers du projet de regroupement de classes et d'accueil périscolaire qui va entrer dans sa phase visible cette année.

Elle l'est également pour accompagner à la suite les autres services, particulièrement ceux de la santé dans leur évolution, pour se développer face à ces nouvelles obligations. C'est en unissant nos efforts que nous y parviendrons.

Votre Maire,
Jean-Benoît RAULT

AIRES NATURELLES DE CAMPING

Sous réserve du respect de l'arrêté du 11 janvier 1993 et de pouvoir établir le lien avec une activité agricole existante impliquant une proximité directe avec le siège d'exploitation, la réalisation d'aires naturelles de camping est autorisée dans les zones A, 1N et 1Nh de la commune.

Elles doivent être développées sur l'exploitation agricole et doivent donner lieu à une utilisation des locaux (les sanitaires sont aménagés dans des bâtiments existants) ou des terrains dépendant de cette exploitation.

Les emplacements loués ne sont pas desservis par les réseaux, de manière à effectuer le moins d'aménagements sur la parcelle.

Seules des tentes ou des caravanes peuvent y être accueillies 6 mois par an (pas d'installations à l'année).

Les projets sont soumis à déclaration préalable (moins de 6 emplacements) ou à permis d'aménager.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie.

Directeur de la publication : M. Xavier JACQUET

Mise en page: M. Nicolas EVARISTE // Studio Kawaa (Lingreville) - www.kawaa-design.com

Impression: Imprimerie SERIAC (Gourfaleur) - www.seriatic.com

LES SERVICES À LINGREVILLE

Si l'on vous demandait «pourquoi habitez vous Lingreville» les réponses seraient certainement multiples et très différentes suivant l'âge de chacun. Cependant je suis certain que l'attachement à une commune est pour bonne partie lié à la qualité des services proposés.

En tête, viendraient certainement la qualité et la proximité des services de santé, puis l'école et les services périscolaires et sportif, gages d'avenir pour la commune soucieuse de sa jeunesse. Ne seraient certainement pas oubliés les autres services communaux et en particulier les services contribuant à la sécurité des personnes et les services sociaux.

La qualité de la vie dépendrait également, surtout pour les plus âgés d'entre nous, d'un commerce de proximité qui si nécessaire livre à domicile, d'une poste accueillante et d'associations où il fait bon se retrouver. Enfin y trouver une église ouverte et accessible.

Tous cela vous le trouvez à Lingreville, pour preuve le contenu de ce bulletin.

LA MAIRIE AU SERVICE DE SES ADMINISTRÉS

Des mairies qui ont jalonné mon existence, je ne connaissais pas grand-chose.

Celle qui m'avait vu naître, m'avait fourni quelques certificats de naissance et plus tard une carte d'identité. Celle qui m'entendait dire oui à mon épouse, jamais je n'y suis retourné. Celle qui délivra mon premier permis de construire, m'accueillit de temps en temps dans l'isoloir lors des élections. Une autre me vit déclarer la naissance de mes enfants.

Voilà c'était à peu près tout ce que je connaissais des mairies. Puis il y eut Lingreville où élu, j'ai enfin découvert ce qu'était vraiment la mairie et la multitude de ses services.



Géraldine Bourdon, Isabelle Potey et Julie Bellée

L'accueil

Que vous téléphoniez ou que vous passiez la porte de la mairie, tous les matins du mardi au samedi, vous êtes accueillis par Julie Bellée. Cette dernière qui aura remplacé la titulaire du poste Géraldine Bourdon, pendant plus d'un an, va s'efforcer de vous donner satisfaction.

Informations, réclamations et enregistrement c'est elle. Prise de rendez-vous avec M. le maire ou les adjoints, dossiers de demande de carte d'identité, d'inscription sur les listes électorales, récépissé, envoi et affichage des permis de construire, info sur le cadastre, les associations et les manifestations c'est encore elle.

Si vous êtes en difficulté, elle est encore là pour vous aider à

la lecture du courrier, à la rédaction de lettre administrative, pour recevoir les demandes d'aides sociales, de la banque alimentaire et comme ce n'est pas tout, si nécessaire elle réalisera vos photocopies moyennant 0,20€ chaque, prendra les réservations pour la salle communale, vous distribuera les souricide ou raticide.

Si elle ne peut pas vous répondre alors elle vous orientera vers la secrétaire de mairie Mme Isabelle Potey.

La secrétaire de mairie

A Lingreville cette fonction fut longtemps remplie par l'instituteur. Aujourd'hui le cumul serait impossible tant sont devenues complexes la réglementation et la gestion d'une commune de près de 1000 habitants et bien plus en saison.

Après un passage par les mairies d'Orval et d'Hérenquerville, Isabelle Potey rejoint, à temps partiel, la mairie de Lingreville en 1993. Elle passe son examen d'attaché en 2004 et depuis c'est à plein temps qu'elle est notre secrétaire de mairie. En 2008 elle est décorée de la «Médaille d'argent» pour 20 années de bons services en mairie.

Le rôle de la secrétaire de mairie est déterminant pour le bon fonctionnement d'une municipalité.

En effet, elle assure la continuité du savoir et des affaires en cours. Elle prépare le budget communal, suit les gros dossiers et leur financement. Grâce à la connaissance de la réglementation et à ses compétences en gestion, elle conseille et aide M. le maire, les adjoints et le conseil municipal lors des prises de décisions.

En outre elle est le relais ou la courroie de transmission, entre les décisions du Conseil, les citoyens et l'administration.

Le personnel municipal

Afin de remplir ses différentes missions de service public, la mairie dispose d'un certain nombre d'employés municipaux.

Sous l'autorité de M. le maire* ces derniers sont affectés à des tâches bien précises.

- **Les services techniques:** sous la conduite de Denis Martin adjoint, Patrick Fleury et Jacques Dumont sont chargés de la voirie, des bâtiments municipaux et du matériel

- **Ecole primaire et maternelle GS et CP:** Mme Annick Marie et Mlle Grethel Hebert

- **Ecole maternelle PS et Ms:** Mme Caroline Noël

- **Garderie:** Mme Annick Marie (remplacée actuellement par Melle Hebert et aidée par Mme Caroline Noël)

- **Cantine:** Mme Monique Lelièvre

- **Ménage des bâtiments communaux:** Mme Martine Corbet

*Monsieur le maire reçoit en mairie sur rendez vous, les mardis et vendredis après-midis.



Mme Monique Lelièvre



Mme Martine Corbet



Jacques Dumont et Patrick Fleury

LES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC DE LA MAIRIE

Aménagement du territoire- urbanisme

Daniel Marie, adjoint délégué à l'urbanisme a pour mission de mettre en œuvre et de faire respecter le Plan Local d'urbanisme (PLU) et la gestion du foncier, en particulier en ce qui concerne les espaces agricoles, naturels, littoraux et urbains.

Sur rendez-vous, les jeudis après-midi il est à votre disposition en mairie pour tous renseignements et conseils concernant: le cadastre, les dépôts de permis de construire, les certificats d'urbanisme, les déclarations préalables et les permis d'aménager (lotissement et camping).

Etat civil

Cette mission concerne: les mariages; la reconnaissance d'enfant avant la naissance; l'enregistrement des décès, la gestion du cimetière** et différents actes liés à l'état civil tels les inscriptions sur les listes électorales, les demandes de carte d'identité, duplicata de livret de famille, ...

****adjointe déléguée: Charlyne Bois**

Police du maire

Mr le Maire est chargé de veiller à l'application des arrêtés préfectoraux et municipaux

L'information :

La mairie est tenue de porter à la connaissance du public par voie d'affichage un certain nombre d'informations. L'affichage est réalisé à l'intérieur ou à l'extérieur de la mairie et il concerne:

- les arrêtés préfectoraux et municipaux
- les comptes-rendus du conseil municipal
- les bulletins d'analyse de la qualité des eaux de baignade
- Diverses informations d'intérêt général...

Le site internet (www.lingreville.fr) et le bulletin municipal sont également des services mis à la disposition de la population et des associations de Lingreville en particulier.

Education et formation des jeunes

L'école, la garderie, la cantine, les équipements sportifs:

Missions et compétences communales essentielles au développement de Lingreville

L'école et les équipements périscolaires sont largement traités dans ce bulletin

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS est un établissement public dont Mme Charlyne Bois est l'adjointe responsable. Le rôle du CCAS est la prévention et le développement social en lien avec les institutions publiques et privées.

Il donne son avis sur les dossiers d'aide sociale et il est soumis à des règles strictes de confidentialité en ce qui concerne les situations rencontrées.

Le logement Social

Si la loi impose aux municipalités importantes des quotas de logements sociaux, ce n'est pas le cas pour Lingreville.

Cependant la commune propose aujourd'hui 21 logements sociaux gérés par la SA HLM. Les demandes sont à adresser à la mairie. Après acceptation des dossiers, ces derniers sont transmis par le CCAS à la SA HLM Coutances-Granville.

La municipalité est propriétaire de 11 autres logements locatifs sociaux.

Culte et entretien de l'église

La municipalité a la charge des travaux d'entretien de l'église. A ce titre le remplacement du chauffage est prévu pour 2011. Elle met également à disposition de la paroisse un local pour le catéchisme et assure le nettoyage de l'église.

La voirie – les réseaux d'assainissement

Ces missions et compétences sont partagées avec le conseil général et la communauté de communes.

Vie associative

La municipalité subventionne les associations locales et met à leur disposition des locaux dans la mesure de ses moyens. Les colonnes du bulletin municipal leur sont ouvertes.

Adjoint responsable de la communication
X. Jacquet

SERVICES COMMUNAUTAIRES

Les pompiers: tel 18 ou 112 (d'un portable)

Basée à Quettreville / sienne, la brigade de pompiers volontaires, se compose de personnes de professions diverses. Elles quittent leur emploi dès que la sirène retentit, en fonction de leur jour de garde, ou à la demande de renfort.

Ces 32 pompiers volontaires sont dirigés par le Lieutenant André Lefèvre chef de centre, et l'Adjudant-chef William Fouchard.

Leurs responsabilités sont différentes selon leur fonction (1 médecin capitaine, 1 infirmière...) et leur ancienneté. Le centre de secours de Quettreville intervient sur 13 communes : le canton de Montmartin / mer, Saint Denis le Vêtu, et Guéhébert. Les pompiers de Quettreville font en moyenne 475 à 500 interventions par an.



Classement suivant leur fréquence:

* 1 - secours à la personne

au domicile, sur la voie publique, sur terrains de sport, à la plage... Il s'agit souvent de malaises, mais aussi de chutes, de blessures, de brûlures...

* 2 - accidents de la circulation

* 3 - feux divers : feux domestiques (feux d'habitation, de bâtiments, de cheminée), feux de dunes, broussailles, dépôts de paille, véhicules...

* 4 - autres

- conséquences de phénomènes météorologiques (chutes d'arbres, toitures arrachées, inondations...).
- nids de guêpes lorsqu'ils sont inaccessibles pour les sociétés spécialisées.
- secours aux animaux.

Que se passe-t-il lorsqu'on fait le 18 ou le 112 ?

C'est le centre de traitement d'appel (CTA) de Saint-lô qui reçoit l'appel. Dès la relation avec le CTA, afin de gagner du temps :

- donner son nom, son adresse
- se laisser questionner
- donner des réponses claires et précises.

Ces renseignements sont immédiatement transmis par fax au centre de secours de Quettreville et la sirène retentit. En 8 minutes maximum, les pompiers sont prêts à partir.

LIVRAISONS À DOMICILE

Plusieurs de nos commerçants assurent un service de livraison à domicile

- La **boulangerie** du bourg «les délices de Lingreville» livre à domicile chaque mardi et vendredi matin les clients qui en ont fait la demande.
- Exceptionnellement, notre **coiffeur** Judicaël coiffe à domicile les clients se trouvant dans l'incapacité de se déplacer.
- Passez votre commande par téléphone et vous serez livré à domicile par notre **boucher et nos nouveaux épiciers** (coccimarket).



« Société anonyme à capitaux 100 % publics depuis le 1^{er} mars 2010, La Poste est un groupe structuré autour d'un modèle économique multi-métiers composé de quatre activités : le courrier, le colis/express, La Banque Postale et l'Enseigne La Poste. Chaque année, les 17 000 points de contact de La Poste accueillent 45 millions de clients particuliers et 3,5 millions de clients entreprises. En 2009, le groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 20,5 milliards d'euros et emploie plus de 287 000 collaborateurs. En Normandie, 97 000 clients fréquentent quotidiennement les bureaux de poste. L'appareil industriel de La Poste lui permet de traiter et d'ache-

miner 26 milliards d'objets par an. En Basse-Normandie, plus de 1,4 million d'objets sont distribués par jour dans les foyers. Un projet postal territorial est engagé depuis 2008 pour permettre de construire le développement économique du groupe La Poste sur le territoire bas-normand, tout en respectant ses engagements et ses missions de service public dont la mission d'aménagement du territoire. Ainsi sur la Manche, les clients peuvent se rendre dans 152 points de contact, dont le bureau de poste de Lingreville pour y trouver les produits et services liés aux trois pôles d'activité de La Poste que sont le Courrier, le Colis et La Banque Postale. »

Agnès GRANGÉ

Déléguée Régionale du groupe La Poste en Basse-Normandie



« Avec mon équipe, nous vous proposons des nouveaux services innovants, également disponibles sur Internet : envoyer un courrier, simple ou recommandé, acheter des timbres, des recharges téléphoniques, affranchir un colis, préparer son changement d'adresse, imprimer un timbre, trouver des idées cadeaux (livres, DVD, CADO chèques...) mais aussi la

possibilité de rencontrer un conseiller bancaire, sur rendez-vous, pour vous apporter un conseil personnalisé sur l'opportunité de réaliser un prêt immobilier, un prêt à la consommation, ou assurer vos biens. Nous sommes à votre disposition pour vous écouter, vous conseiller pour toujours mieux vous servir et vous satisfaire. »

Patricia QUEINNEC

Directeur de La Poste de Lingreville

L'adressage du courrier

La rédaction de l'adresse et la dénomination de la voirie et la numérotation des habitations sont des éléments essentiels pour garantir le bon adressage d'un courrier.

Ainsi, pour être sûr d'avoir un courrier bien distribué, l'expéditeur doit avant tout s'assurer que l'adresse soit correctement libellée. Voici, pour cela, les 7 conseils de votre facteur :

- 1 Écrire votre adresse en 6 lignes maximum
- 2 Ne jamais mettre de virgule après le numéro de la rue
- 3 Écrire bien distinctement les 5 chiffres de votre code postal
- 4 Écrire en majuscules le nom de la ville... et si possible, l'ensemble de l'adresse
- 5 Préciser votre adressage expéditeur au dos, ou au recto en haut à gauche
- 6 Pour vos envois à l'étranger, écrire le nom du pays en français et en majuscule
- 7 Pour vos courriers manuscrits, utiliser de préférence des enveloppes précaisées

En respectant ces règles, chacun garantit au mieux la qualité de traitement et de distribution de son courrier.

Bien présenter son adresse et bien la communiquer à ses correspondants, c'est permettre à votre facteur ou à celui ou celle qui le remplace de mieux distribuer votre courrier.

La présence du groupe La Poste sur Lingreville

Un service postal à votre service :

- Viviane MAHE, guichetière responsable du bureau
- Isabelle CHEVAL, conseiller bancaire

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
(fermeture à 16h30 un vendredi sur trois)
Le samedi : de 9h à 12h

La Poste se déplace au plus près de vous :

- Une plateforme de préparation de distribution du courrier située à Coutances
- 3 tournées facteurs
- 400 foyers desservis
- 1 150 objets distribués chaque jour

SERVICE BANCAIRE

Lingreville dispose sur la place d'un distributeur de billet de la Société Générale et au bar tabac les « Triolettes » un point vert Crédit Agricole permet de retirer de 20 à 100 €

AUX SERVICES DE NOS ENFANTS

NOTRE ECOLE

L'école

On a tous des souvenirs de son passage à l'école. L'école, c'est l'enfance, les camarades de classe, les jeux à la récréation, les maîtres et maîtresses dont on garde un plus ou moins bon souvenir. On se souvient aussi des exercices d'écriture, de mathématiques ou de dictée qui nous ont donné de la peine.

On entend souvent : «Ce n'est plus comme à mon époque». Mais si on interroge les enfants, ils répondent à l'unanimité que l'école sert à apprendre, à travailler, à avoir un métier plus tard. On y apprend à lire, à écrire et à compter. Bien sûr, l'école a évolué avec son temps. Elle est le reflet de notre société, mais elle reste un lieu de socialisation, d'apprentissage et d'éducation.

Les enfants entrent pour la plupart à l'école à trois ans. Même si on entend que cela devient vraiment sérieux au CP, on sait maintenant que la scolarisation en école maternelle est très importante. L'école n'est pas une garderie : elle est le lieu des apprentissages primordiaux pour toute la scolarité. A l'école, on s'instruit ! De la maternelle au CM2, un enseignement indispensable à la réussite de tous.

Même si on voit que les moyens ne sont pas toujours les mêmes selon les lieux et l'historique d'une école, l'équipe éducative reste mobilisée pour apporter à tous les mêmes chances.

Lingreville, une école en milieu rural

L'école actuelle de Lingreville est une petite école de 4 classes réparties sur deux sites. Elle accueille essentiellement des enfants de Lingreville et d'Annoville mais aussi des communes environnantes.

| Répartition des élèves par commune | |
|------------------------------------|----|
| Lingreville | 49 |
| Annoville | 30 |
| Quettreville | 5 |
| Bricqueville sur mer | 3 |
| Hauteville | 3 |
| Muneville sur mer | 1 |
| Montmartin sur mer | 2 |
| Régneville | 1 |

Même si l'école est petite, il faut profiter de cet avantage. Les enseignantes peuvent plus facilement connaître les familles. Les classes à double niveau permettent une continuité sur deux ans. Le groupe scolaire a malheureusement le grand

désavantage d'être éclaté en 2 sites. Il demande des déplacements des petits 2 fois par jour pour ceux qui vont à la cantine et 2 fois pour les grands qui vont à la garderie. Cela prend du temps et aussi des moyens en personnel. Cela donne des contraintes supplémentaires pour organiser les activités telles que le sport, l'aide personnalisée ou l'informatique. En effet, le matériel informatique de l'école numérique peut difficilement se déplacer à l'école maternelle. De plus, il manque d'espace en dehors des classes. La salle de motricité est trop petite. Les toilettes à l'extérieur non chauffées et sans lumière sont éloignées des classes. La bibliothèque est petite, peu accessible, notamment pour les plus jeunes et partage son espace avec le bureau pour la direction. C'est pourquoi il existe une très grande attente d'un projet de nouveau bâtiment sur un seul site.

Ce site unique ouvrira de nombreuses possibilités supplémentaires. Les locaux seront utilisés par toutes les classes sans déplacement : bibliothèque, salle de motricité, garderie... Les déplacements seront aussi réduits pour les parents qui ont des enfants dans plusieurs classes.

Les temps péri-scolaires seront également plus faciles à organiser et notamment le temps du midi pourra être réaménagé en deux services de cantine. Un plus grand préau et une salle à proximité permettront d'organiser des activités le midi quand il pleut.



C'est la rentrée

Cette année, les effectifs de l'école sont en hausse. Depuis la rentrée des vacances de novembre, ce sont 94 élèves qui fréquentent l'école.

Sur le site de l'école maternelle, Madame Colombine accueille 27 enfants de toute petite section, de petite section et de moyenne section. Elle est aidée par Mme Noël.

Mme Béziers s'occupe de la grande section et des CP qui sont 21 cette année, elle est aidée le matin par Grethel Hébert qui assure le remplacement de Mme Marie depuis le mois de septembre.

Sur le site élémentaire, Mme Pardo enseigne aux 23 CE1 et CE2. Les 23 CM1 et CM2 sont dans la classe de Melle Dubourget. Melle Cellier assure la classe à Lingreville pendant 3 jours dans les classes de GS-CP, de CE1-CE2 et CM1-CM2.

| Répartition par classe | |
|------------------------|----|
| TPS | 1 |
| PS | 13 |
| MS | 13 |
| GS | 9 |
| CP | 12 |
| CE1 | 12 |
| CE2 | 11 |
| CM1 | 9 |
| CM2 | 14 |



24 h de classe bien remplies ...

En peu de temps, les élèves doivent apprendre dans de nombreux domaines : mathématiques, français, histoire, géographie, sciences, musique, arts plastiques, sport et anglais à partir du CE1.

Des projets sont créés en lien avec ces disciplines : au cours de l'année, les CM et CE sortiront de la classe pour travailler en histoire, en arts et peut-être en anglais. Reste à choisir les lieux qu'ils pourront découvrir parmi les nombreux monuments que nous offre la région.

Bien sûr, les maternelles et les CP ont aussi des projets, notamment autour de l'environnement avec l'association AVRIL.

Des rencontres sportives entre les écoles du canton viendront terminer les cycles de sports travaillés en classe: hand-ball, orientation ...

En octobre, les CM ont bénéficié de 6 séances de char à voile à l'école de voile de Hauteville sur mer.

Les enfants ont bien sûr appris à nommer toutes les parties du char à voile, à gréer le char et à avancer grâce au vent. Ils ont dû aussi apprendre à travailler en équipe, se mettre d'accord pour mettre la voile et s'occuper du matériel. Ils devaient aussi respecter les règles de sécurité.

Toutes les classes ont pu aller au cinéma de la plage d'Hauteville sur mer pour aller voir des films sélectionnés pour les écoles. Elles iront aussi au théâtre.

Le lundi 29 novembre les enfants de maternelle et de CP ont participé au 10ème festival du jeu et du jouet au centre d'animation Les Unelles.

Lire en bibliothèque

L'accès aux livres pour tous les élèves est essentiel. L'école dispose de nombreux ouvrages et s'attache à acquérir chaque année de nouveaux livres.

La bibliothèque devient petite pour les livres mais également pour les enfants qui sont plus nombreux dans les classes. La bibliothèque se veut un lieu pour lire avec plaisir, rechercher des livres selon un thème ou par goût.

Cette année, la bibliothèque de Hauteville sur mer nous prête des ouvrages dans le cadre de la Lecture en Tête pour que les enfants les lisent et choisissent le livre qu'ils ont le plus aimé.

Quand la cloche sonne

A 16h30, pour certains, l'école n'est pas finie. Des petits groupes de 2 à 4 élèves se retrouvent pour travailler sur une difficulté particulière. Les enseignantes assurent cette aide personnalisée le midi ou le soir.

Dans le cadre du contrat local d'accompagnement scolaire, Lucie Tison, animatrice de la communauté de communes de Montmartin sur mer, anime un atelier le mardi soir sur un thème choisi par les enseignantes. Cette année, 4 enfants de CM travaillent sur le langage oral à travers des jeux de langue, des mimes, du théâtre ... Peut-être pourrez-vous voir le résultat lors d'une prestation ...



Et le collège

Les enseignants des écoles et du collège de Montmartin sur mer travaillent en collaboration pour accueillir au mieux les élèves de CM2 en 6ème.

Ainsi, les CM2 seront accueillis en avril par les 6ème, leurs professeurs et bien sûr le principal du collège, M. Andouard et pourront suivre des cours, prendre possession des lieux et ainsi poser toutes leurs questions.

Ils pourront aussi revenir avec leurs parents lors des portes ouvertes au collège.

En fin d'année, les CM1-CM2 prépareront une nouvelle journée au collège sur le thème de la famille, retenu cette année en lien avec un festival organisé par le collège. A l'aide de livres lus en classe, les élèves de CM2 et

6ème répartis dans des équipes mixtes participeront à des ateliers-jeux et des ateliers sportifs. Encore un autre moyen de préparer la rentrée en 6ème ...



L'ÉCOLE D'AUTREFOIS

Interview réalisé par les élèves de CE1 / CE2 de Lingreville.

Aujourd'hui, vendredi 10 décembre 2010, nous avons eu la visite de Mesdames Denise MARIE et Bernadette BUSNEL. Elles sont venues répondre à nos questions sur leur école.

Nous sommes en 1930 - 1940.



Quels jours alliez-vous à l'école ?

Denise Marie et Bernadette Busnel : Nous y allions du lundi au samedi. Nos jours sans classe étaient le jeudi et le dimanche.

Et vos horaires ?

DM et BB : Nous commençons à 9 h jusqu'à midi. Puis de 14 h à 17 h.

Au troisième trimestre, il y avait l'étude pour le cours moyen et ceux qui passaient le certificat d'étude.

Comment venaient les enfants à l'école ?

DM et BB : Oh ! Il n'y avait pas de voiture. Tout le monde venait à pied. Même ceux qui habitaient loin. Et l'hiver quand il faisait froid, c'était pénible. D'ailleurs, il faisait nuit à la sortie de la classe.

Comment s'habillaient les enfants ?

DM et BB : Différemment. Tous les enfants portaient une

blouse grise ou noire, appelée également « sarrau ». Cela protégeait nos vêtements que nous ne changions pas tous les jours.

Les garçons portaient des shorts longs, de grandes chaussettes de laine, des galoches ou des sabots de bois. Quant aux filles, une robe sous le sarrau et des bas de laine.

Votre classe ressemblait-elle à la nôtre ?

DM et BB : Il y avait quelques différences. Les classes n'étaient pas mixtes parce qu'il y avait l'école des filles et l'école des garçons. Là où vous êtes actuellement, c'était l'école des garçons. Nous, les filles nous étions à l'école maternelle, que nous avons du quitter quelque temps pendant la guerre car les Allemands l'avaient réquisitionnée pour y mettre leurs chevaux.

Pour travailler, nous avions des pupitres - tables en bois attachées au banc. C'était des tables de 4 places. Nous n'avions pas de bibliothèque et donc pas de livres avec de belles histoires.

Dans l'allée, il y avait un poêle à charbon. Nous devions aller chercher les seaux de charbon. C'était pas marrant. Mais comme vous, nous avions une armoire, des étagères et un tableau noir pas vert.

Aviez-vous des cahiers, des stylos ... pour travailler ?

DM et BB : Oui, on avait des cahiers, un livre de lecture, un crayon à papier pour le cahier de brouillon, des craies mais pas de stylo ni de calculatrice. Cela n'existait pas. Nous écrivions avec une plume que l'on trempait dans l'encre de notre encrier.

Qu'apprenait-on à votre époque ?

DM et BB : Le matin, nous avions la leçon de morale qui durait dix minutes.

C'est quoi ?

DM et BB : On nous apprenait les règles de conduite. Puis on apprenait à lire, à écrire, à compter. Nous faisons de l'histoire, de la géographie, des sciences, du dessin. Finalement, nous faisons presque les mêmes choses que vous.

A quoi jouiez-vous pendant la récréation ?

DM et BB : Les filles jouaient à la marelle, les garçons aux billes et au ballon.

Est-ce que vous jouiez au loup ?

DM et BB : Oui, sûrement.

La maîtresse était-elle sévère ?

DM et BB : Certaines oui. Les maîtresses étaient strictes. Si nous avions des fautes d'orthographe, nous avions des coups de règle.

Les enfants mangeaient-ils à la cantine ?

DM et BB : Non. La cantine n'existait pas. Ceux qui n'habitaient pas loin rentraient déjeuner. Les autres amenaient leur repas et mangeaient sous le préau ou près du poêle l'hiver. On fournissait aussi un repas aux nécessiteux dans une salle du bourg.

Qui rangeait et nettoyait la classe ?

DM et BB : Et bien nous, les enfants. Nous faisons le ménage.

Et les sorties ? Que faisiez-vous comme sorties ? Alliez-vous à la piscine ? Quel sport pratiquiez-vous ?

Oh là là, nous n'avions pas de sortie scolaire. Nous n'allions pas à la piscine et encore moins faire du sport.

Voilà. Nous avons passé un agréable moment.

Nous remercions ces deux dames pour nous avoir raconté l'école de leurs huit ans.



PÉRISCOLAIRE

La Garderie

Depuis la rentrée, une personne supplémentaire a été mise à disposition pour les heures où les enfants sont les plus nombreux à la garderie. De plus, le déménagement de la garderie dans la salle de repos permet un accès plus simple aux toilettes. Grethel Hébert et Caroline Noël assurent cet accueil.

Horaires de la garderie et tarifs :

- le matin : 7h30/9h00 : 1 €

- le soir : - 16h30/17h30 : 1.25 € (goûter compris)

- 16h30/17h30 : 1 € pour les enfants qui bénéficient d'un régime dans le cadre d'une alimentation adaptée pour allergies.

- 17h30/18h30 : 0.50 €



La Cantine

Depuis la rentrée de novembre, un double service est à l'essai. Les CE-CM arrivent à la cantine à 12h pour

manger et sortent dès qu'ils ont fini. Entre temps arrivent les enfants de maternelle qui peuvent manger entre eux. Ce double service permettrait de réduire le temps d'attente dans la cantine pour les enfants, mais aussi de réduire le bruit pour une meilleure qualité d'accueil à la cantine. Malheureusement, la plage horaire n'autorise pas deux services complètement distincts et le déplacement des petits ne leur permet pas de pause et de manger en premier.

De plus la taille du préau ne suffit pas pour accueillir tous les grands en cas de pluie. Un site unique offrira de nouvelles possibilités d'organisation qui améliorera le service. Mme Monique Lelièvre assure la confection des repas et le service à la cantine aidée de Martine Corbet, Grethel Hébert et Caroline Noël.

Tarifs de la cantine :

- 3.05 € pour un repas

- 2.10 € pour un repas pour les enfants qui bénéficient d'un régime dans le cadre d'une alimentation adaptée pour allergies.



L'assistante maternelle

Son rôle auprès de l'enfant nécessite une confiance réciproque entre les parents et l'assistante maternelle. Celle-ci ne supplée pas au rôle des parents, mais participe à sa coéducation.

Sur Lingreville, il y a 7 assistantes maternelles pour une capacité d'accueil d'une vingtaine d'enfants.

Plusieurs matinées par semaine, ces derniers accompagnés de leur assistante maternelle peuvent se retrouver pour jouer ensemble et participer à des ateliers d'éveil (musique, chant, motricité, peinture...) au Relais Assistantes Maternelles qui se trouve dans les locaux du centre PEP à Montmartin-sur-Mer.

Ces ateliers leurs permettent d'expérimenter la vie en collectivité dans le respect de leurs rythmes et de leurs besoins.

Relais Assistantes Maternelles

Relais Assistantes Maternelles Ams'Tram'Gram' (R.A.M.)
Maison de Retraite Les Dunes - Le Bourg
50560 ANNOVILLE - Tél. : 02 33 47 74 23
Courriel : j.pasquer@cc-montmartin.com
Contacter l'animatrice : **Josiane PASQUER**



Une ribambelle de services pour la petite enfance.

Le RAM « Ams'Tram'Gram' » est un service de proximité pour les habitants du canton. Subventionné par la CAF, sa mission première est d'améliorer les conditions d'accueil des jeunes enfants au domicile des assistantes maternelles.

Le relais est au service des parents ou futurs parents en recherche d'un mode d'accueil à domicile. Il est également à la disposition des assistantes maternelles ou des futurs candidats à la profession.

Il contribue à la professionnalisation des assistantes maternelles (formation aux gestes de premiers secours, analyse de pratiques professionnelles avec une psychologue, journée départementale des assistantes maternelles), au soutien et à la valorisation de ce métier.

Il propose un service d'informations sur les droits et

les devoirs des parents employeurs et des assistantes maternelles. L'animatrice du relais accompagne la relation entre ces derniers en apportant des explications sur le contrat de travail, la convention collective, l'application de la mensualisation ... Elle assure une médiation en cas de conflit.

L'association des amis de l'école publique de Lingreville-Annville

Présente dans la commune depuis 1995, cette association composée de 23 membres organise chaque année plusieurs manifestations afin de financer une partie des activités pédagogiques et de favoriser la diversité culturelle des enfants.

Son action concerne : le matériel informatique, le renouvellement des livres de la bibliothèque scolaire, le livre offert à chaque enfant en fin d'année, les transports pour les sorties cinéma, théâtre, et pour les intervenants extérieurs, le camp à la montagne de 2010 etc. L'assemblée générale est en octobre.

Contact : Léna ALLIX 02 33 45 92 05

MANIFESTATIONS 2010 :

- **1er mai** : vente de muguet.
- **Juin** : kermesse animée par les enfants suivie par la traditionnelle remise des livres et d'une soirée barbecue.
- **Septembre** : la randonnée des 2 havres a innové cette année en accueillant pour la 1ère fois 40 vététistes pour ce circuit de 45 kms.
- **Décembre** : panier réveillon (tombola) et participation au marché de Noël organisé par l'UFEL le 12.
- **29 janvier 2011** : loto.



Nouveauté 2010: randonnée des 2 Havres en VTT

L'Assmatlude

Cette association intercommunale qui a été créée le 4 octobre 2004 à l'initiative des assistantes maternelles, permet d'avoir un droit de regard sur les projets de la communauté de communes et le soutien de ses représentants. Son objectif est de défendre le métier d'assistante maternelle, qui doit être valorisé et reconnu de la société. Les bénéficiaires de ses actions ponctuelles servent au financement de projets proposés par le Relais Assistantes Maternelles (spectacle, achats exceptionnels, etc ...).

Contact : Alexandra LEDUC 02 33 07 20 11

MANIFESTATIONS 2010 :

- **12 juillet** : vide grenier de Lingreville.
- **12 décembre** : marché de Noël de Lingreville.
- **19 décembre** : marché de Noël de Regnéville.

Centre de loisirs sans hébergement communautaire (CLSH)

Des professionnels de la petite enfance accueillent les enfants de 3 à 16 ans dans les locaux du centre PEP de Montmartin-sur-Mer et proposent des activités manuelles et culturelles ainsi que des sorties et des mini camps. Les parents ont la possibilité de confier leurs enfants dès 7h30 et de les récupérer jusqu'à 18h30 puisqu'un système de garderie a été mis en place. Un transport est également mis à la disposition des familles pour les enfants du centre pendant les vacances.

Contact : C.L.S.H 02 33 47 06 09



Bibliothèque d'Hauteville sur mer

Cette bibliothèque pour tous est située 30 rue de l'Ausmesle (à côté du cinéma).

Tel. 02 33 45 11 39

E-mail : bcpt.hautevillesurmer@orange.fr

« Culture et Bibliothèque pour Tous » est une association régie par la loi 1901, reconnue d'utilité publique et agréée d'Education Populaire par le ministère de la jeunesse et des sports.

Règlement :

- acquitter un droit d'inscription par famille
 - 10€ pour l'année
 - 1€ la semaine
 - 1,80€ pour 2 semaines
 - 3,50€ par mois
- participation aux frais pour chaque livre emporté:
 - **Adultes** : 0,80€ (fonds anciens)
 - 1/20e du prix d'achat pour les nouveautés
 - **Jeunes** : 0,50€ par BD et albums, 0,30€ par romans
 - Gratuité pour les enfants de maternelle et de primaire scolarisés dans le canton.

- les livres doivent être rendus en bon état.

Horaires d'hiver

Mardi, mercredi : 15h 30-17h 30

Samedi : 10h-12h

Sauf jours fériés

Horaires d'été

lundi, mercredi, vendredi : 17h-19h

mardi, jeudi, samedi : 10h-12h

Sauf jours fériés

À votre disposition 7000 volumes:

Romans, biographies, suspens, policiers, documentaires, B.D. et les dernières « nouveautés »

Un espace est plus particulièrement destiné aux jeunes et aux enfants.

Animations: lecture à la plage, lecture avec le R.A.M (relais assistantes maternelles)

En quelques mots

L'antenne BPT (bibliothèque pour tous) a été créée en 1967. Jusqu'en 1968 elle n'était ouverte que pendant la période estivale, dans un garage prêté gracieusement. Les livres venaient du centre départemental de prêt de Coutances.

En 1987, deux bénévoles de cette mini bibliothèque, se lancent dans une formation qui leur permet de devenir bibliothécaires certifiées.

Elles demandent alors la possibilité d'ouvrir toute l'année, et sont autorisées, à s'installer dans un local du tennis club d'Hauteville à condition de réintégrer leur « garage » l'été.

Puis enfin, la bibliothèque « nomade » trouve à se poser au camping des garennes 12 mois sur 12.

Finis les déménagements ? Hé non, mais cette fois c'est pour trouver au centre multimédia une « vraie » bibliothèque, bien conçue, agréable pour les usagers et pour les responsables.

Je me permets une parenthèse pour dire à quel point ces personnes (4 certifiées maintenant) sont disponibles et compétentes, elles savent rapidement cerner les goûts de leur lecteur et lui proposer les livres qui pourront lui plaire !

Annie BABIN



NOUVELLES ECOLE MATERNELLE et GARDERIE PERISCOLAIRE

Depuis la parution de notre bulletin municipal de l'été 2010, le projet de regroupement de nos écoles primaire et maternelle sur un même site se concrétise. Ce regroupement, décidé dès Janvier 2010, permettra une meilleure gestion du site notamment du fait de la proximité de la cantine.

En Juin 2010, Mr ALOUANE est retenu comme architecte pour établir un avant projet sommaire de l'école maternelle avec garderie périscolaire sur l'emprise du terrain communal situé à l'ouest de l'école primaire existante.

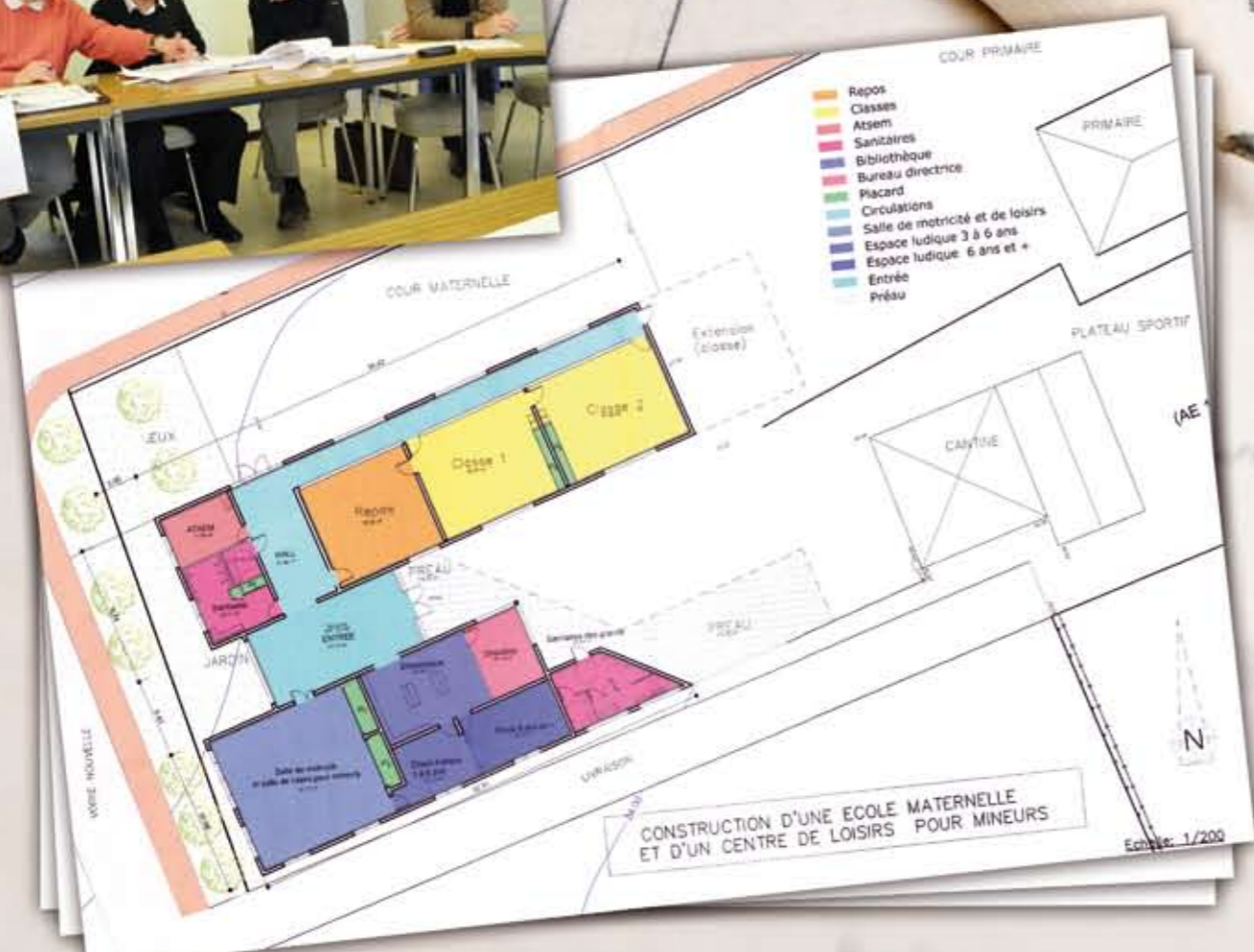
Après consultation du C.A.U.E (Conseil d'architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement) il fut décidé de modifier l'avant projet et d'envisager l'acquisition des terrains non communaux situés entre l'école primaire et le cimetière permettant ainsi de positionner l'école

maternelle dans l'alignement de l'école primaire, donnant une continuité du bâti à l'entrée du bourg.

La concertation menée avec les enseignants, l'inspection académique, les représentants de l'état, la C.A.F et les parents d'élèves a permis d'établir un avant projet définitif tel que nous vous le présentons.

D'une architecture simple, reprenant l'aspect local, cette nouvelle construction s'articule sur 2 bâtiments, école maternelle sur rue et au sud, garderie périscolaire avec préau et sanitaires, reliés par un hall d'accueil traversant Est Ouest.

Le permis de construire devrait être déposé courant Janvier 2011 et l'ouverture de l'école envisagée pour la rentrée 2012.



LES ECOLES ET L'ENSEIGNEMENT A LINGREVILLE

Des origines au début du XXe siècle

AVANT LA REVOLUTION FRANCAISE

L'Enseignement dépendait entièrement de l'Eglise. Les instituteurs devaient avoir l'agrément du curé pour enseigner. L'enseignement était probablement dispensé au presbytère pour les garçons et chez l'institutrice pour les filles ; dans un document du 17e s. il est toutefois fait mention d'un contrat de donation (sans date) « de la maison du bourg pour tenir les écoles ».

D'après les archives de l'état-civil, on voit que : Me Gilles LYOT, maître d'escolle, exerçait ses fonctions jusqu'à son décès arrivé le 17 novembre 1645. Beaucoup plus tard, en 1780, Jean-Baptiste GROUD, originaire de Mesnilbus, est « maître d'école en cette paroisse » (de Lingreville) ; deux ans plus tard, il est « mercier », ce qui ne l'empêche peut-être pas d'enseigner les rudiments de la lecture et de l'écriture ;

En 1775, Marie HUE, maîtresse d'école, native de cette paroisse, est décédée à l'âge de .84 ans...on est loin de la retraite à 55 !...

Entre 1750 et 1754, un peu plus de 70 % des hommes savaient au moins signer leur nom ; ils étaient plus de 80% vingt après (entre 1770 et 1774). Par contre, seulement 26% des femmes savaient signer pendant la première période et environ 35 % pendant la seconde.

En 1786, Geneviève PICOT, née à Lingreville en 1756, est institutrice des filles. Cette année là, elle se marie avec Gilles GAILLARDON qui décédera quelques mois plus tard.

PENDANT LA REVOLUTION

En 1794, la loi impose la création des écoles communales pour les garçons. L'enseignement est probablement donné dans une maison louée à cet effet puis, un certain temps, au presbytère.

Pour les garçons : Le 24 fructidor an II (10 septembre 1794) Charles Louis BRILLANT, ci-devant caporal dans la 19e demie brigade d'infanterie légère, est installé instituteur à Lingreville..Le Jury d'Instruction près le district de Coutances, l'ayant jugé «très faible de capacité» le nomma instituteur à Coudeville. Le même Jury nomma pour le remplacer Jean-Baptiste AMELINE, de Grimouville, alors instituteur à Annoville-Tourneville, l'estimant «très instruit et très capable».

En 1796, Jean-Baptiste BEAUFILS, précédemment curé constitutionnel de La Mouche, arrive comme instituteur public à Lingreville; il est nommé en outre le 25 janvier 1796, par Béchere! – évêque constitutionnel de la Manche – desservant de la paroisse. On le voit, le 26 messidor VIII

(15 juillet 1800) signer en tant que témoin un acte de l'état-civil et il ajoute à sa signature sa qualité d'instituteur.

Il fut destitué par arrêté du préfet le 3 octobre 1801. Il demeura à Lingreville jusqu'au 22 décembre 1806, ayant pour concurrent à la cure depuis le 22 novembre 1801, Louis MENAND qui fut institué officiellement curé de Lingreville et installé en cette qualité le 20 novembre 1803. A la suite de quoi, BEAUFILS dut tenir une école privée à Lingreville avant de rejoindre Fleury, son pays natal.

Pour les filles

Le 3 prairial an II (21 juin 1794), la Municipalité et l'Agent National de Lingreville invitent l'Administration à établir Geneviève PICOT institutrice de leur commune, laquelle en ayant fait les fonctions depuis six ans de manière à mériter leurs éloges. Elle est établie en cette qualité le 18 fructidor II (4 septembre 1794). Le 10 floréal III (29 avril 1795), un certificat de bonne vie et mœurs lui est délivré par la Municipalité de Lingreville.

Reçue par le Jury d'Instruction près le district de Coutances, elle fut installée dans ses fonctions par la Municipalité, le 13 brumaire IV (4 novembre 1795) Ce Jury l'avait déclarée « fort capable ».

Elle est décédée au bourg de Lingreville le 26 septembre 1812.

APRES LA REVOLUTION ET JUSQU'EN 1846

A partir de 1800, on entre dans une période de stabilité ; les deux écoles subsistent, pour les garçons dans une maison louée par la commune et pour les filles (peu nombreuses) chez l'institutrice.

Ecole de garçons.

Le 9 frimaire an IX (30 novembre 1800), Adrien HUE, nommé par arrêté du Préfet du 27 brumaire (18 novembre 1800), est installé instituteur primaire à Lingreville en remplacement de BEAUFILS, destitué par arrêté du 11 vendémiaire IX (3 octobre 1800).

Un certificat élogieux lui est délivré par Antoine VINCENT, maire de Lingreville, le 7 mars 1809. Titulaire du brevet n° 630 délivré le 30 septembre 1817, un certificat de bonne vie et mœurs lui est délivré par l'abbé CHAMPEL, curé de Lingreville, le 24 août 1824.

Personnalité marquante de Lingreville dans la première moitié du XIXe s. il sera maire de la commune du 8 septembre 1840 au 16 avril 1848..

Célibataire, il est décédé à Lingreville le 17 mars 1852, à l'âge de 85 ans.

Un certificat de bonne vie et mœurs est délivré par l'abbé CHAMPEL, curé, le 20 octobre 1826, à Aimable

OUIIN, instituteur communal, qui donne sa démission le 31 décembre 1843, se réservant, après cette date, d'exercer à titre privé. Il ne semble pas avoir réalisé ce projet.

Par contre, dans une délibération du 29 septembre 1844, le Conseil Municipal précise « qu'il convient, dans l'intérêt général, de ne point laisser plus longtemps sans instituteur une commune de 1600 habitants, il y a cependant près d'un an qu'elle se trouve privée de cet avantage immense ». Elle ne le restera pas longtemps car, dans un acte de mariage du 18 novembre 1844, on trouve en qualité de témoin Jean François LIBOIS, instituteur primaire à Lingreville, alors âgé de 21 ans.

Celui-ci LIBOIS ne restera pas longtemps instituteur à Lingreville car, dès le 8 novembre 1846, le Conseil Municipal choisit pour instituteur primaire de la commune Pierre VIMOND, ci-devant instituteur à Annoville, invite le recteur de l'Académie de Caen à vouloir donner son approbation à ce choix et à cette nomination et à lui accorder son exéat.

Pour les filles

Je ne sais pas qui a succédé immédiatement à Geneviève GAILLARDON-PICOT ; plus tard, on trouve Charlotte Victoire HOCQUIGNY, « maîtresse d'école », célibataire, qui, à l'âge de 28 ans, est décédée au bourg de Lingreville le 2 février 1825.

Marie Charlotte MAHE lui succéda. Le 29 décembre 1825, « maîtresse d'école » à Lingreville, elle achète un terrain au bourg, rue de la Fontaine Ronde. Célibataire, elle épouse à Lingreville le 22 novembre 1848, Julien ALATERRE, cultivateur à Bricqueville s/mer et part habiter avec lui dans cette dernière commune.

CONSTRUCTION DE L'ECOLE DES GARCONS

La loi du 28 juin 1833 impose à chaque commune l'obligation d'entretenir seule une école primaire élémentaire et de fournir au directeur de cette école un local convenablement disposé tant pour lui servir d'habitation que pour recevoir ses élèves. L'ordonnance royale du 16 juillet suivant prescrit aux communes qui n'ont pas de locaux disposés comme le veut la loi de s'en procurer par acquisition et construction dans un délai qui expirera avant la fin de l'année 1844.

Lingreville fait, non sans difficultés, le choix d'un terrain et construit un bâtiment dont le rez-de-chaussée abrite l'école des garçons et l'étage la mairie et le logement du directeur.

L'inauguration a lieu le 21 août 1847 (M. SURTEL, architecte à Coutances ; M. BEAUQUESNE, entrepreneur).

Sur la demande du Conseil Municipal, pour des raisons d'économie, il fut projeté de faire la couverture en tuile de l'année, de première qualité, au lieu de la couverture en ardoises prévue par le projet. L'architecte et le Préfet amenèrent le Conseil Municipal à adopter une solution plus raisonnable bien que plus onéreuse.



DE 1846 à 1891

L'école fut donc mise à la disposition de M. VIMOND sus-nommé qui resta à Lingreville jusqu'en 1851. Il fut remplacé par M. Alexandre VEZARD qui deux ans plus tard, fut à son tour remplacé par M. Daniel YONNET qui enseigna ici jusqu'en 1864.

Le 24 août 1864, pour des raisons financières, le Conseil Municipal décide alors de confier l'enseignement à des religieux. Pour le prix d'un seul instituteur laïc, insuffisant pour contenir les 90 garçons de l'école communale de Lingreville, alors le plus gros bourg du canton, on pouvait avoir deux instituteurs religieux.

C'est ainsi que fut fondé le poste de Lingreville par les Frères des Ecoles Chrétiennes de la Miséricorde (de Montebourg).

Le frère LOQUET (frère Maurice) en fut le premier directeur.

Il fut remplacé l'année suivante (en 1865) par le frère GUILLOUET (frère Anselme).

Celui-ci resta deux ans à Lingreville et eut pour successeur le frère BLOUIN (frère Victor) qui demeura à Lingreville jusqu'en 1870 où il fut muté à Donville.

Le frère FOLLIOUET (frère Ange) le remplaça. Il avait pour adjoint Isidore LESAGE (frère Cyrille).

En ce qui concerne les filles, pour remplacer Mme ALATERRE (Marie Charlotte MAHE) qui - en 1846 - avait cessé volontairement d'enseigner, le Conseil Municipal accepta comme institutrices communales des filles, des religieuses à condition que soit versée à perpétuité par M. le baron FREMIN du MESNIL, une rente de 100 fr. comme secours aux dites religieuses.

L'enseignement fut donc confié aux sœurs du Sacré-Cœur de Coutances.

On retiendra surtout le nom de Rosalie ANGE – sœur St Zéphirin – qui fut directrice de 1859 à 1892.

CONSTRUCTION DE L'ECOLE DES FILLES

Un terrain pour la construction de l'école des filles fut acquis en 1866.

Après des difficultés de toutes sortes dues à la nature du sol (anciennes carrières), au changement d'architecte dû au décès du premier, à la négligence puis au décès de l'entrepreneur, etc. la construction, qui s'échelonna sur plusieurs années, était pratiquement terminée seulement en 1875-1876.

LOIS Jules FERRY – LAICISATION DES ECOLES COMMUNALES

FONDATION DE L'ECOLE LIBRE

La loi du 30 octobre 1886 instituant l'enseignement public, laïc et gratuit pour tous les garçons imposait la substitution du personnel laïque au personnel congréganiste dans un délai de cinq ans pour les communes où existaient encore des écoles publiques congréganistes de garçons.



Lingreville se trouvant dans ce cas, le Préfet adresse en août 1891, une lettre au Maire l'informant que la laïcisation sera faite dès la prochaine rentrée des classes.

Dans sa délibération du 9 août 1891, le Conseil Municipal remercie les frères pour leur dévouement et pour la qualité de leur enseignement et confirme la laïcisation de l'école des garçons à la rentrée de 1891.

En conséquence, dès le 7 septembre 1891, M. Paul OZOUF est nommé en remplacement du frère FOLLIOU.

M. OZOUF sera remplacé le 1er janvier 1900 par M. Eugène PASQUET.



L'administration n'ayant pas le personnel suffisant pour remplacer les religieuses, un consensus permettait à ces dernières de ne pas être remplacées par des laïques avant leur décès, leur démission ou l'incapacité de remplir leur mission par suite de maladie ou autre cause.

Mais sans attendre que la loi l'y oblige, voici que dès le 29 mai 1892, le Conseil Municipal prend la décision de laïciser l'école des filles, ce qui a lieu dès avant la fin de l'année scolaire en cours puisque, par arrêté préfectoral du 9 juin – avec effet du 16 – deux enseignantes laïques: Melles LECONTE et DESSOULLES, furent nommées pour remplacer les sœurs.

Sans hésiter un instant, le curé (l'abbé DELACOUR) ouvre une école privée pour les filles dès le mois de juin 1892. Il conserve les sœurs qui enseignaient à l'école communale : Rosalie ANGE – sœur St Zéphirin – et Armandine GRENTE – sœur St Jérôme, son adjointe qui était à Lingreville depuis plus de 10 ans.

Avec le concours de généreux bienfaiteurs, il achète un terrain et fait construire le local comprenant deux classes, les religieuses habitant – en location – dans une maison voisine.

Cette décision n'eut pas l'heur de plaire à la municipalité. Ce fut le début d'une lutte acharnée entre le maire et le curé, lesquels moururent à quelques mois d'intervalle en 1896-1897.

Dix ans plus tard, de nouveaux problèmes vont surgir.

Au début du siècle, l'école libre traversa encore une période difficile : en vertu de la loi Combes sur la suppression des Congrégations – prélude à la Séparation des Eglises et de l'Etat – les religieuses qui dirigeaient l'Ecole Libre de Lingreville se virent, comme tant d'autres, refuser l'autorisation d'enseigner. Elles durent quitter Lingreville et furent remplacées par d'autres sœurs laïcisées.

Nous avons changé de siècle et notre histoire va s'arrêter ici pour l'instant.

Lucien LEDANOIS

Sources

- Archives Municipales de Lingreville (registres d'état-civil, délibérations du Conseil Municipal, dossiers des écoles, etc.)
- Archives Diocésaines de Coutances (dossier Pâroisse de Lingreville, registres de catholicité)
- Archives Départementales de la Manche (Bulletin de l'Instruction Primaire de la Manche, « L'Enseignement dans la Manche. W. Marie-Cardine ». etc.)

ETAT-CIVIL

MARIAGES

- LECAMPION Georges et JÉZÉQUEL Véronique le 07 août 2010
- HAMELIN Gérard et BOURDON Brigitte le 21 août 2010
- ROLINDEZ ALBERICH Luis et LE BLANC Hélène le 09 octobre 2010

NAISSANCES

- CAUSSEROUGE Lou le 25 juin 2010 à Coutances
- BERNADÉ Loane le 04 juillet 2010 à Coutances
- RENARD Léo le 14 novembre 2010 à Avranches

DÉCÈS

- HAY Ernest le 13 août 2010 à Lingreville (50)
- DURAND Geneviève ép. MARTINE le 30 août 2010 à Lingreville (50)
- MOUCHEL Hélène vve PINSON le 21 septembre 2010 à Tourman-en-Brie (77)
- GAUTIER Thierry le 28 novembre 2010 à Granville (50)
- ROSSELIN Madeleine ép. LALOS le 07 décembre 2010 à Granville (50)

SERVICES DE PROXIMITÉ

LES SERVICES DE SANTÉ

Médecine générale : Dr Daniel Lecampion

On me demande aujourd'hui de m'exprimer sur mon activité à Lingreville, mais je veux d'abord dire mon sentiment de satisfaction. Notre petite commune d'environ 1000 habitants n'est pas un « désert médical » et elle fait face à la demande de soins médicaux de base grâce à une équipe quasi complète : médecins, pharmacie, kinésithérapeute, pédicure-podologue, infirmières, aides soignantes, aides ménagères et même ostéopathe intervenant à domicile. Nous sommes un bon exemple qu'il n'est pas besoin d'une Maison médicale pour que cela fonctionne bien.

Groupés autour de la pharmacie, nous travaillons depuis longtemps en parfaite harmonie et en relation constante.

Nous créons par ailleurs une atmosphère et une animation agréable dans le bourg par ce va et vient entre les différents cabinets... Nombre de nouveaux Lingremais venus vivre ici leur retraite m'ont affirmé avoir choisi notre commune parce qu'elle offrait la possibilité de se soigner, et donc une certaine sécurité pour leur avenir.



Il me semble intéressant de faire un petit rappel historique de la création progressive de notre « équipe »: le 17 novembre 1976, il y a donc plus de 34 ans maintenant, j'ai créé et ouvert mon cabinet de médecine générale, 4 mois après avoir emménagé dans le bourg, dans la maison achetée à Mr Henry Decloquement. Pourquoi ce choix ? Car enfant du pays, par mes grands parents maternel à Montmartin sur Mer, et paternels à Quetteville sur Sienn, j'avais repéré depuis longtemps cette commune de Lingreville, sans médecin, et avec un potentiel important en habitants, car accolée à Bricqueville, Annoville, Muneville et Quetteville. Et depuis, mon activité s'étend en fait à Montmartin, Regnéville, Hyenville, Contrières, Treilly, Cérences, Bréhal... Puis en 1977, un cousin, Mr Murjas se battit pour créer une pharmacie. Entreprise difficile, car beaucoup d'obstacles étaient à franchir, même si le potentiel de population nécessaire était établi. Des plans de la pharmacie dans la salle communale furent même conçus, avec appartement à l'étage... Mais il échoua et il créa sa pharmacie en Bretagne. Entre temps, notre kinésithérapeute créa à son tour son cabinet en 1983. Puis, heureusement, Mr Jacques Desprez reprit le projet de pharmacie et réussit à ouvrir une officine à Lingreville en 1984. En s'y prenant de façon différente et aidé par les pétitions de la population de Lingreville et des communes limitrophes, il a participé avec acharnement à l'évolution de sa commune.

Une autre étape fût franchie lorsque j'allai un jour rencontrer Mr Bassard, pharmacien à Bréhal, qui assurait un relais pour les prélèvements biologiques avec un labo de Granville. Je lui demandai de contacter Mr Ferron, laboratoire d'analyse à Coutances, afin de créer une chaîne avec les autres pharmacies.

C'est ainsi que depuis 1980, le labo passe midi et soir à Quetteville, Bréhal, Monmartin et depuis 1984 à Lingreville. Il prend les boîtes de prélèvement et dépose les résultats d'analyse, ce qui constitue un service médical important pour tous, à 15km de la ville. Puis en 1987, ce furent les infirmières et enfin en 1991, notre pédicure-podologue compléta l'équipe soignante.

Je conclurai en disant que mon enthousiasme n'a pas changé. Mais, sur un plan plus global j'émet un souhait, c'est que notre commune qui possède un potentiel important tant par sa localisation géographique que par sa surface de terres, sa plage magnifique et autres atouts, sache les utiliser pour évoluer et plus se développer.

Contact :

Dr Daniel LECAMPION
12 place du Marché 50660 LINGREVILLE
Consultations sur rendez-vous.
Tél : 02 33 47 64 07 ou 06 80 03 01 38.

Podologue

Dans le cadre des professions paramédicales, Lingreville offre la possibilité de consulter une **Pédicure-Podologue**, installée depuis 1991 et inscrite au Tableau de l'Ordre des Podologues.



La **pédicurie** concerne tous les soins relatifs au pied, exemple : ongle incarné, cor, durillon... et s'adresse aussi aux patients diabétiques et/ou artéritiques, en prévention de toute plaie pouvant aggraver l'état général du patient. La **podologie** correspond à l'étude du pied et de la statique afin de corriger et /ou compenser certains appuis du pied par le port de semelles orthopédiques. Que ce

soit pour la pédicurie comme pour la podologie, un travail en équipe avec les médecins généralistes, spécialistes, et avec les corporations paramédicales comme les infirmiers, ostéopathes etc. permet de travailler dans une même direction qui est de soulager au mieux les patients. Il faut savoir que certaines assurances de santé remboursent de mieux en mieux les soins de pédicurie-podologie.

Contact :

Dominique Pichard-Hélie
34 place du Marché à Lingreville
Tel 02 33 47 39 89 et 06 89 33 20 01.

Kinésithérapeute en milieu rural

Thierry LANFUMEY diplômé d'état en **masso-kinésithérapie** en 1978, exerce à Lingreville depuis 1983 et à Quettreville sur Sienne depuis 1989. Originaire de Lingreville coté maternel (famille Talvat), il apprécie soigner les gens du pays et être à proximité de la mer.

Il rééduque par le massage et le mouvement, les patients présentant diverses pathologies telles que: les syndromes neurologiques, les lombalgies, les encombrements bronchiques, etc. Ainsi que divers traumatismes (sport, accidents voie publique, fractures et accident du travail...). Toujours sur prescription médicale.



En raison d'un vieillissement de la population, il intervient de plus en plus à domicile, principalement sur 2 cantons. Dans la Manche, il y a 1 kinésithérapeute pour 3000 habitants, alors qu'en région parisienne, il y a 1 kinésithérapeute pour 1000 habitants. S'il a choisi d'intervenir en individuel sur le patient (aidé par quelques appareils électro portables) plutôt qu'en groupe c'est parce que pour lui, les soins ne sont pas seu-

lement un acte technique mais également la transmission d'une énergie qui doit permettre au patient affaibli de retrouver confiance en lui et de rebondir.

Ses journées sont longues comme celles de la plupart des praticiens libéraux, ce qui incite les nouveaux professionnels à choisir une installation groupée. Il reste inquiet sur l'avenir de la profession en raison du contexte de restriction des soins et de contraintes administratives de plus en plus lourdes mais s'inscrit cependant dans ce service à la population pour plusieurs années encore car il est passionné par ce métier à la fois physique et relationnel.

Contact :

Thierry LANFUMEY - Tél. 02 33 47 72 61
3 rue des Ecoles - 50660 LINGREVILLE

Assistance soins et santé

Le service des infirmières à domicile sur notre territoire a commencé dès 1943. La communauté religieuse des Mariannites s'installe à Annville, au hameau de Tourneville.

Plusieurs sœurs exerceront comme infirmières. La pionnière est Sr Saint Matthieu, encore présente dans les mémoires. Beaucoup d'anciens lingremois évoquent cette femme au caractère bien trempé enfourchant son solex pour venir piquer les malades dans leur cuisine ou dans leur chambre.

Depuis 1987, ce sont des infirmières diplômées d'état qui exercent sur le canton de Montmartin. C'est Mme Catherine FRANCOIS, récemment associée, début 2010, avec Mlle Estelle BILLARD qui exercent toutes deux en priorité sur le secteur de Lingreville. Leur cabinet, place du Marché, est partagé avec la podologue-pédicure : Mme Dominique PICHARD-HELIE.

Mme Catherine LEFRANC avec sa remplaçante, Mlle Tiphaigne DUNEUFGERMAIN exercent sur le secteur de Montmartin où se situe le cabinet principal de l'association : Assistance soins et santé (ASS).



Leur clientèle est répartie à 70% au domicile du patient et à 30% au cabinet. Elles effectuent divers soins infirmiers (prise de sang, injections, perfusions, pansements) et des soins d'hygiène. Elles travaillent aussi avec le SSIAD de Montmartin (soins infirmiers à domicile,) et le le HAD de Coutances (Hospitalisation à domicile) selon les besoins des patients.

Elles sont aussi en lien avec tous les professionnels de santé : médecins, kinés, pédicure, pharmaciens, auxiliaires de vie...

Les infirmières expriment leur satisfaction d'être toujours bien accueillies par des gens gentils et chaleureux. Parfois elles côtoient au fil des années jusqu'à cinq générations de patients d'une même famille avec leurs douleurs et leurs espoirs.

L'exercice de cette profession libérale est remplie de beaucoup d'humanité de part et d'autre..

Ostéopathe

Pascal MONIOT, ostéopathe à domicile, a vécu quelques mois à Lingreville. Il est papa de 2 enfants. Nous l'avons rencontré pour qu'il nous parle de sa profession, encore peu connue par bon nombre d'entre nous.

Quel est votre métier ?

Mon activité est une médecine complémentaire. Je soigne non seulement les symptômes physiques, mais l'état global du patient. Je prends en charge des nouveau-nés, des enfants et des adultes.

Qu'est-ce que l'ostéopathie ?

L'ostéopathie est une médecine manuelle qui vise à redonner au corps sa mobilité. Avec des articulations et des muscles plus souples, et un corps globalement plus détendu, nombre de douleurs mécaniques disparaissent et la santé est améliorée. L'ostéopathie est composée de techniques directes, comme les manipulations vertébrales et les étirements musculaires, et de techniques indirectes douces particulièrement indiquées pour les femmes enceintes, les bébés et les personnes âgées.



Quels diplômes avez-vous ?

Je suis Diplômé du Centre Européen d'enseignement supérieur d'Ostéopathie (le CEESO de Paris). C'est une école agréée par le Ministère de la Santé. J'ai fait 5 années d'études après le Bac. Ensuite j'ai continué à me former dans le domaine de la psychothérapie corporelle. Notre corps n'est pas une voiture et il est parfois important de traiter la mécanique et de comprendre comment le stress du quotidien augmente nos tensions physiques.

Depuis quand exercez-vous ?

J'ai démarré mon activité professionnelle en 2001. J'ai travaillé auprès de publics variés. J'ai accompagné pendant 2 ans l'équipe de Rugby de Puteaux Nanterre, puis je suis intervenu dans une résidence de personnes âgées à Paris. En 2007-2009 je suis parti en Irlande pour soigner des enfants autistes avec des troubles du comportement. J'ai aussi soigné des artistes. Mais c'est en 2010 que j'ai démarré mon activité d'ostéopathe à domicile. Je suis agréé par la préfecture de la Manche.

Où travaillez-vous ?

Mon rayon d'action s'étend sur St Lô, Coutances, Granville en passant par Lingreville! Depuis peu, je partage aussi un cabinet médical à St Lô avec un associé. J'assure aussi un temps de coopération avec l'équipe médicale de la

maternité de l'hôpital mémorial.

Combien coûte votre intervention ?

Mes visites à domicile sont d'un montant de 40 euros. Elles peuvent être remboursées en partie par certaines mutuelles complémentaires.

Quels sont vos projets ?

A terme j'espère équilibrer mon activité entre le cabinet et mon travail à domicile que j'aime beaucoup. Pour moi, apaiser les douleurs à la maison s'avère très bénéfique, je le constate tous les jours.

Contact :

Pascal MONIOT, ostéopathe à domicile
Té. 06 80 06 17 55.
Email: pmoniot@gmail.com
Cabinet : 44 rue du Neufbourg - 50000 Saint Lô.

Officine de proximité

Proche de toute la population, la pharmacie de Lingreville fournit de nombreux services.

Outre la délivrance des médicaments, elle a un rôle non négligeable d'écoute et d'échange dans le respect du secret professionnel. Elle gère les envois et les retours des analyses lorsque les clients lui demandent.

Il peut arriver que des livraisons soient effectuées à domicile pour les personnes très isolées.

Enfin elle assure un rôle dans le maintien à domicile en fournissant dans la journée un lit, un fauteuil roulant ou tout autre matériel médical nécessaire au confort du malade. Elle s'inscrit dans les tours de rôle des gardes pour la délivrance des remèdes la nuit et les jours fériés (liste des pharmacies de garde affichée sur la porte).

A Lingreville nous espérons garder très longtemps notre pharmacie qui porte bien son nom d'enseigne : proxipharma.



Côte à côte, les infirmières, la podologue et la pharmacie

Contact :

Anne-Marie PANIER, Christian ALBENTOSA
Pharmacie de Lingreville - 32 place du Marché
Tél : 02 33 47 59 24
Email: pharmaciedelingreville@orange.fr

REGARD SUR LES SERVICES A LA PERSONNE

Pour un Mieux être à domicile

Soutenues par les pouvoirs publics depuis les années 80, les services à la personne contribuent à simplifier la vie quotidienne du citoyen. Ils s'adressent aux familles avec ou sans enfants, mais aussi aux publics fragilisés : les moins de 3 ans, les plus de 60 ans en perte d'autonomie et les personnes handicapées.

Avec des métiers très différents

Le code du travail définit une vingtaine d'activités au titre de l'assistance à la personne : aide ménagère, jardinier, homme toute main, conseiller informatique à domicile etc. Pour les publics fragilisés, ces métiers nécessitent une formation et un agrément ou une autorisation.

Un secteur fiscalement préservé

des réductions d'impôts sur le revenu depuis 1990. (50% des dépenses engagées sous certaines conditions)
-des exonérations de charges patronales pour les personnes de plus de 70 ans
- un taux de TVA réduit à 5,5% depuis 1999 pour les services à la personne

Pour ceux qui font le choix de l'emploi direct : Le Chèque emploi service universel (CESU)

Le CESU a été mis en place en 2005 pour le particulier employeur.. Il sert à payer directement le salarié employé à son domicile. Il sert en même temps pour la déclaration et le règlement de cotisations obligatoires. Il n'y a pas de bulletin de salaire à rédiger, il est envoyé directement par le centre national au domicile de votre salarié. Le CESU s'obtient par une démarche auprès de votre banque (opter pour le carnet de volets sociaux plutôt que pour le chéquier) ou par internet www.cesu.urssaf.fr ou en téléphonant au 0 820 00 23 78.

Pour ceux qui ne souhaitent pas gérer eux-mêmes les embauches : Les Associations et entreprises agréées s'occupent de tout.

Services à la personne dépendante

Quand une maladie, un accident, ou une détérioration de la mobilité nous empêche de faire le ménage, la cuisine ou les courses, si nous souhaitons rester dans notre maison malgré tout, il est nécessaire de faire une demande d'aide à domicile.

Quels sont les services proposés ?

Assistance aux personnes âgées ou dépendantes et Assistance aux personnes handicapées : préparation et aide à la prise du repas, aide aux transferts, aide aux courses, tâches domestiques, accompagnement et aide dans les déplacements, relationnel, etc.

Combien ça coûte ?

A partir de 2 € de l'heure, c'est selon les revenus. Un dossier est à remplir. Des aides financières peuvent être sollicitées auprès des caisses de retraite ou auprès du Conseil Général.

Le service d'aide à domicile ou le CLIC sont à votre disposition et vous aident, le cas échéant, à compléter le dossier.

A qui s'adresser ?

Il existe 4 associations agréées qui assurent des prestations de services pour les personnes dépendantes sur le territoire de Lingreville :

ADMR (Association de services à domicile). la secrétaire locale est Mme Chantal Alexandre. 3 bis rue de la Mer 50590 à Montmartin sur Mer.

Tel 02 33 17 01 84 ou 06 80 42 27 79.

Elle reçoit les familles à la permanence de Montmartin sur Mer tous les mardi de 14h à 17h.ou bien sur rendez-vous.

En cas d'urgence s'adresser à la fédération ADMR de la Manche 130 rue jardin aux chevaux à St Lô au 02 33 77 13 20. mail : info.fede50@admr.org



UNA du COUTANCAIS (Union nationale de l'aide, des soins, et des services aux domiciles): 3 rue de la Gare 50200 Coutances. Tel 02 33 45 53 89

ADAR (Aide à domicile en activités regroupées) : 134 rue Couraye 50400 Granville. Tel 02 33 91 25 90

AIAD : (Aide intervention à domicile) rue Tourville 50200 Coutances. Tel 02 33 45 14 82

Services de la vie quotidienne

Les services de la vie quotidienne répondent aux demandes d'aide concernant l'entretien de la maison, le jardinage, le bricolage, les courses, les livraisons de repas à domicile, la téléassistance etc... Voici la liste des principaux acteurs :

EHPAD ANNOVILLE : Portage des repas à domicile

Maison de retraite des Dunes 50660 Annoville Tel 02 33 76 83 00.

Le tarif 2011 est de 7,00 € pour le repas du midi et 2,35 € pour celui du soir.

Les personnes handicapées ou de plus de 60 ans peuvent souscrire le nombre de repas qu'elles souhaitent dans



la semaine ou choisir uniquement le midi ou le soir. A Lingreville 5 personnes bénéficient des livraisons de barquettes sous vide, chaque matin à leur domicile.

PRESENCE VERTE Côtes Normandes téléassistance :

9 place du Champ de Mars BP205 50005 St Lô Cedex.

Tel 02 33 06 42 57 ou 0825 0004 116 : Pour les personnes âgées, handicapées ou malades, quelle que soit leur

caisse d'assurance maladie. Convention signée avec la commune de Lingreville ouvrant droit à un tarif préférentiel

(abonnement à 24,90 €/mois) et à des frais de dossier réduits à 15€ au moment

de l'installation. Il y a 13

personnes à Lingreville

abonnées à Présence

verte qui portent le boi-

tier d'appel autour du

cou ou à leur poignet.



Autres téléassistance : GTS MONDIAL téléassistance :

81 rue Pierre Sépard 92320 Châtillon. Tel 01 46 12 12 12

SIRMAD téléassistance.

Résidence l'Aubade. La Campagne. 50340 Flamanville. Tel 02 33 01 35 35

ACCUEIL EMPLOI :

Association intermédiaire 18 avenue

de la République 50200 Coutances tel 02 33 19 10 80:

ménage, petit jardinage et bricolage, tapisserie, carrelage,

manutention pour les particuliers de moins de 60 ans.

MAIRIE DE MONTMARTIN SUR MER :

Service «d'Hommes toutes mains» mis en place par la municipalité de

Montmartin pour tout le canton. Tel 02 33 47 54 54: petit

jardinage et bricolage pour tout public.

MAISON ET SERVICES SARL.

41 Bd Alsace Lorraine

50200 Coutances tel 02 33 51 76 76 : ménage, petit bri-

colage et jardinage, collecte et livraison de linge repassé,

surveillance de résidence etc. pour particuliers de moins

de 60 ans.

(article rédigé avec l'aide du CLIC du Coutançais) La liste des services précités est non exhaustive et n'a aucune valeur contractuelle. Elle est donnée à titre indicatif.

Services Sociaux

CLIC DU COUTANCAIS

Le centre local d'information et de coordination renseigne et oriente sur toutes questions concernant la vie quotidienne et l'accompagnement des seniors. Vous y rencon-

trerez un professionnel compétent et tenu au secret professionnel pour parler de vos problèmes et mieux choisir vos solutions. C'est une aide à la réflexion pour la personne âgée et/ou handicapée ou son entourage avant toute démarche vers les différentes aides et dispositifs pour le maintien à domicile, l'amélioration de l'habitat, l'entrée en maison de retraite, démarches administratives etc. C'est un service public gratuit et ouvert à tous. : Particuliers, associations ou professionnels.

Par ailleurs, le CLIC développe en partenariat des actions collectives spécifiques dans un but d'information, de prévention et de formation : «Journée aide aux aidants», «Prévention routière sénior», «Ateliers du bien vieillir», «Conférence Mémoire», «Journée de l'audition», etc.

Il est également chargé d'accroître le travail en réseau et en partenariat entre les professionnels du secteur social, médico-social et de la santé, de la gérontologie et du maintien à domicile. Le but : améliorer la prise en charge de la personne âgée par une approche globale, personnalisée, décloisonnée de ses besoins en concertation avec l'ensemble des acteurs et des intervenants locaux.



Mme Amélie TURLUCHE tient une permanence à la com-

munauté de communes 17 rue Franquet à **Montmartin**

sur Mer le 2ème mercredi du mois, de 10h à 12h sur ren-

dez-vous. Tel **02 33 45 08 39**. Le siège du CLIC est 15 rue

du Palais de justice à Coutances.

Mail : clicducoutancais@yahoo.fr

SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL

Mme Catherine PETIT ETIENNE, Assistante sociale, re-

çoit le 1er mercredi du mois de 9h30 à 11h30 à la **Mairie**

de Lingreville. Les autres mercredi à Montmartin sur Mer

au 3 rue de la Mer. Pour tout renseignement téléphoner

au Centre Médico Social de Coutances 8 Bd Alsace Lor-

raine : **02 33 76 79 00**.

SERVICE SOCIAL MSA

Mme Marie LETROUVE, Assistante sociale pour les res-

sortissants agricoles, peut être contactée à la Mutualité

Sociale Agricole des Côtes Normandes 9 place du Champ

de Mars BP 205 à St Lô Tél : **02 33 06 42 60**

Esthétique à domicile

Eva GIRARD, 24 ans, est une jeune esthéticienne qui habite à Lingreville depuis juin 2010.

Elle obtient son Brevet professionnel en esthétique, cos-

métique et conseillère de vente. Après une formation professionnelle en institut de beauté pendant une dizaine d'année, elle crée sa micro entreprise ESTHEVA (Esthétique d'Eva) en mars 2009. Elle est inscrite à la chambre des métiers et du commerce de Coutances.

Fort d'une bonne clientèle dans la région Saint-Loise d'où elle est originaire, elle travaille actuellement une partie du temps dans des salons à Tessy, Gavray et Cerisy La Salle et le reste de son temps à domicile. Sa voiture qui sillonne nos routes est reconnaissable à son sigle professionnel d'esthéticienne à domicile.

Son activité consiste à pratiquer des soins cosmétiques pour le visage, ou le modelage du corps. Elle pratique aussi des épilations à la cire traditionnelle, le maquillage, l'onglerie et la teinture permanente des cils et sourcils. Ses interventions qui peuvent parfois durer plus d'une heure, sont tarifées entre 6 et 49 euros, déplacement compris. Pour un meilleur service, elle adapte ses horaires à la demande et il lui arrive d'exercer tard en soirée. Eva apprécie le contact avec la clientèle rurale très sympathique. Elle aime beaucoup le littoral et la mer. Son projet est de

trouver un local pour ouvrir un institut à Lingreville ou sur le canton. Pour celles qui sont peu habituées à bénéficier de soins de la peau, elle invite à essayer une première fois. C'est tellement agréable que l'on y prend goût. Avis aux amatrices !



Contact :
Eva GIRARD / ESTHEVA : 06 89 78 03 18.
16 bis rue du 30 juillet 1944 - 50660 LINGREVILLE.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS

| MOIS | DATES | MANIFESTATIONS | ORGANISATEURS |
|---------|------------------------------|--|--|
| JANVIER | 22 30 | Déjeuner aux tripes 8H30 à 13H Loto | Union des Combattants Association des amis de l'école publique |
| FEVRIER | 1er 22 | Dégustation de crêpes Concours de belote | Le Club de l'Amitié |
| MARS | 12 19 20 26 31 | Théâtre en soirée Théâtre en soirée Théâtre après midi Repas dansant Thé Dansant | Les Joyeux farfelus Les Chasseurs Comité des Fêtes |
| AVRIL | 2 9 16 | Loto Concours de belote Concours de belote | Club de l'Amitié Comité des Fêtes Union des Combattants |
| MAI | 8 29 | Repas dansant Porte ouverte | Union des Combattants Ateliers Créatifs de Lingreville |
| JUIN | 11 18 A confirmer | Tournoi de Football en nocturne et tournoi de pétanque Repas de fin d'année Barbecue | LMH Sports Club de l'Amitié Association des amis de l'école publique |
| JUILLET | 9 10 31 A confirmer | Loto Fête Saint Martin - vide grenier Tournoi de pétanque Fête des coques d'or | Comité des Fêtes Comité des Fêtes LMH Sports Paroisse Saint Vincent |
| AOUT | 6 | Marché du terroir 16H à 20H | Comité des Fêtes |

LE CIMETIERE

Cela fait maintenant plus de trois ans que certaines concessions n'ont pas été reconnues par les familles, malgré les plaques apposées sur les tombes. Il ne reste plus que quelques mois pour le faire. Passé ce délai, la commune reprendra la sépulture et remettra le terrain en l'état (Art.L.2223-17 et R.2223-12 du CGCT).

Dans le cadre de la reprise de ces concessions, et à la demande de plusieurs personnes, quelques monuments seront inscrits au patrimoine communal à protéger, puis-que le conseil municipal a décidé d'étendre les fonctions

de la commission cimetière à la protection du patrimoine de ce lieu.

Quelques recommandations :

- Sur chaque concession achetée, une dalle en ciment doit être posée.
- Déposer les fleurs fanées et les déchets dans les poubelles.
- Eau strictement réservée pour l'arrosage des fleurs et l'entretien des pierres tombales
- Le cimetière est interdit aux animaux.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Union des Combattants de Lingreville

L'association des anciens combattants remercie les Lingremaises et les Lingremais qui se sont déplacés à la commémoration du 11 novembre dernier avec la remise de gerbe aux monuments aux morts. Cette cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur à la mairie. La commémoration de la fin de la guerre d'Algérie a eu lieu le 5 Décembre.



Contact :
Gilbert GOUET - Tél : 02 33 45 06 89

UFEL - Union des Forces Economiques de Lingreville

Cette association de commerçants et d'artisans créée depuis 1998 organise des manifestations (loto en début d'année, le marché de Noël, quinzaine commerciale et le concert de Noël en décembre).



Bourse aux jouets et maquillage des enfants

Contact :
Judicæel HUE - Tél : 02 33 45 07 68

LMH Sports

L'attitude déplorable des joueurs de l'équipe de France au mois de juin aurait pu faire craindre une baisse des licenciés pour la nouvelle saison 2010-2011.

Notre association a conservé le même nombre de jeunes attirés par la pratique du football que l'an passé. Il est vrai, fort heureusement, que nous ne concevons pas le sport de la même façon.

Les plus jeunes, de 5 à 8 ans, ont connu des matinées d'entraînement rendues difficiles par le froid inhabituel.

C'est pourquoi nous leur proposons, et ce jusqu'au mois de mars, de pratiquer au gymnase du collège de Montmartin sur un créneau de 17h15-18h45.

Les deux équipes Poussins ont réussi à jouer tous leurs plateaux en enregistrant d'excellents résultats.

Parmi les 6 équipes effectuant des championnats, quatre d'entre elles occupent actuellement la première place: les Benjamins 1 qui comptent cependant un match d'avance devant Coutances, les 15 ans qui remportent leur championnat d'automne, et les deux équipes Seniors A et B, qui devront confirmer leur bonne forme actuelle jusqu'à la fin mai.

Le seul bémol actuel vient de l'équipe des 17 ans, qui faute d'un effectif suffisant, n'a pas connu les résultats que ce groupe bien sympathique est en droit d'espérer.

Nous profitons de cette rubrique pour informer les jeunes nés entre 1994 et 1996 qu'ils sont les bienvenus et qu'ils n'hésitent pas à se faire connaître.

Contact :
lingreville.montmartin@lfbn.fr ou 06 89 72 36 04
Site internet : <http://monclub.net/lmhsienne>

Les Chasseurs

L'assemblée générale a lieu annuellement au mois d'août. Quatre à cinq battues annuelles sont organisées pour le nuisible.

Nous avons toujours notre piégeur agréé pour la société de chasse et la commune.

Une soirée dansante est prévue le 26 mars 2011.

Pour faire suite à la démission de Mr Julien Frémin en qualité de vice-président, nous avons réélu un nouveau bureau.

COMPOSITION DU BUREAU :

- **Président - Secrétaire** : Bernard Darius
- **Vice-président** : Pierre Valette
- **Trésorier** : Francis Couenne
- **Membres Elus** : Philippe Rouault, Bernard Ledouaron, Claude Girod, Daniel Geffroy
- **Membre Suppléant** : Michel Pillon



Adhérents : 50 chasseurs
Contact : 02 33 50 23 48

Ateliers Créatifs de Lingreville

Cette association créée depuis 2008 ne demande qu'à s'agrandir en accueillant de nouveaux adhérents et en ouvrant d'autres ateliers.

Une porte ouverte est programmée le 29 mai 2011 dans les locaux de l'ancienne école Ste Thérèse, rue des écoles pour montrer au public les travaux réalisés dans les divers ateliers.

SEANCES HEBDOMADAIRES

De 14H30 à 17H30, dans les locaux de l'ancienne école libre, rue des écoles.

LUNDI : ART DU COLLAGE (Réalisation de tableaux à l'aide de découpages dans les magazines.)

MARDI : CARTONNAGE / ENCADREMENT (Façonnage de différentes boîtes, carnets, porte-photos, etc...)

JEUDI : SCRAPBOOKING (Mise en scène de photos sur des pages d'album)

VENDREDI : MODELAGE (Travail de la terre pour réaliser diverses sculptures)



Contact :
Mme PICAZO : 02.33.07.43.22 ou 06.69.00.29.45

Le Club de l'Amitié

Cette association a pour but de réunir les seniors (40 à 45 personnes) toutes les semaines à la salle communale tous les mardis après-midi de septembre à juin.

Des activités sont organisées (Belote, scrabble, triominos, dominos etc...) avec un concours mensuel de belote à la mêlée. Le goûter est préparé et offert par le club.

Les anniversaires sont fêtés tous les trimestres et un voyage a lieu annuellement au mois de juin.

Le club s'est rendu à la crèche vivante à St Hilaire du Harcouët en décembre 2010.

COMPOSITION DU BUREAU :

- **Présidente :** Nicole Peltier
- **Secrétaire :** Jeanne Baisnée
- **Trésorier :** Serge Peltier
- **Secrétaire-Adjoint :** Raymond Samson
- **Membres du Bureau :** Noëlle Dubois, Yvette Legallais



La remise des récompenses.

Contact :
Nicole PELTIER -Tél : 02 33 46 22 15

Comité des fêtes

Bureau pour l'année 2011

- Présidente: Mireille GUILLAUME
- Vice Président: Jean Pierre GAUDIN
- Secrétaire: Sylvie ROBERT
- Secrétaire adjointe: Évelyne MAUVIELLE
- Trésorière: Monique LELIEVRE
- Trésorière adjointe: Christelle LELIEVRE
- Commissaire aux comptes: Joël MAUVIELLE



La Pétanque

A-B-C-M club de pétanque - Terrain de pétanque

Un espace est aménagé à l'entrée du bourg à côté du stade de football.

En été, juillet et Août, des rencontres sont organisées tous les lundis après-midi.

Contact :
06 22 90 29 64 ou Mr EGRET : 02 33 45 98 19

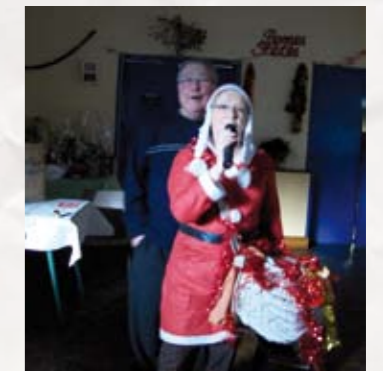
Les événements 2010



Juillet : expo chez Danièle Massue-Marie



10 octobre : Le repas des anciens à la salle Normandy



L'arrivée de la mère Noël



Fête St Martin: le loto



Fête St Martin: le vide grenier



Cérémonie du 11 novembre



Repas du Club de l'Amitié de Lingreville, «aux 13 assiettes»



8 juillet : rando coucher de soleil rue H. Garnier.



« Le canton sous la neige » Janvier 2010

Exposition faite au syndicat d'initiative d'Hauteville sur Mer cet été.

Lauréat, Philippe Fauvel de Lingreville, étudiant en 3ème année de photographie à BRUXELLES, photo prise dans le havre de la Vanlée à LINGREVILLE.





En couverture

Donnons un 10/10 à cette couverture réalisée par les élèves de l'école. Sur l'ardoise, leur école, celle d'aujourd'hui, mais aussi celle d'antan dont leurs parents et les grands parents furent les élèves...

En quatrième de couverture une composition des Ateliers Créatifs de Lingreville (ACL) qui mérite également une bonne note et qui ravivera bien des souvenirs.